



SIAO 49

Réseau Hébergements & Logements Temporaires
Coordination - Orientation - Observatoire

Etude

Insertion professionnelle, parcours dans les dispositifs SIAO et freins connexes à l'insertion professionnelle

SIAO 49

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Maine et Loire

57 rue du Maréchal Juin

49000 ANGERS

02.41.47.79.11

accueil@siao49.fr

www.siao49.fr

Contact :

Paul COUTENS

Chargé de mission de l'Observatoire Social

Sommaire

DEMARCHE ET METHODOLOGIE	1
L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU MOMENT DE L'ENTREE DANS UN DISPOSITIF SIAO	3
I/ L'ensemble des situations.....	3
II/ Par dispositif.....	5
III/ Par composition familiale	7
IV/ Par tranche d'âge	9
V/ Par territoire	11
L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU MOMENT DE LA SORTIE D'UN DISPOSITIF SIAO.....	13
I/ L'ensemble des situations.....	13
II/ Par dispositif.....	15
III/ Par composition familiale	18
IV/ Par tranche d'âges	20
V/ Par territoire	22
DE LA DEMANDE A LA SORTIE DE DISPOSITIFS SIAO : EVOLUTIONS EN MATIERE D'INSERTION PROFESSIONNELLE DURANT LE PARCOURS	24
I/ Insertion professionnelle : de la demande SIAO à l'entrée dans un dispositif SIAO	24
II/ Insertion professionnelle : de l'entrée dans un dispositif SIAO à la sortie du dispositif	27
III/ ZOOM sur les parcours « complets ».....	34
LES FREINS CONNEXES A L'INSERTION PROFESIONNELLE IDENTIFIEES PAR LES STRUCTURES AU MOMENT DE L'ENTREE DANS UN DISPOSITIF SIAO.....	36
I/ L'ensemble des situations.....	36
II/ Par dispositif.....	38
III/ Par composition familiale	40
IV/ Par tranche d'âges	41
V/ Par territoire	42
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	43

DEMARCHE ET METHODOLOGIE

LE SIAO49 ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le SIAO49 est une association missionnée pour réaliser la coordination des demandes et de l'offre d'hébergement et de logement accompagné depuis 2011. Son projet est de mieux coordonner les dispositifs des structures porteuses d'offre d'hébergement afin d'améliorer la prise en charge des personnes et éviter de nouvelles ruptures de parcours pour des personnes en précarité, à la rue ou en voie de l'être. Il coordonne ainsi des dispositifs permettant d'intervenir sur l'ensemble des leviers de l'insertion (sociale, professionnelle, santé...) avec différents supports d'hébergement (collectif, diffus, statut d'occupation...). L'accompagnement social réalisé au sein des hébergements par les travailleurs sociaux (et son intensité) a pour objectifs d'adapter les réponses aux besoins des personnes et de lever en partie les freins à l'employabilité afin d'améliorer les capacités de la personne à habiter à terme un logement autonome.

L'identification de la problématique d'hébergement peut être réalisée par des professionnels de l'insertion telle que les missions locales ou plus rarement des dispositifs spécifiques (chantier d'insertion, formation...). De plus, le public jeune représente 25% des demandes d'insertion déposées au titre du SIAO. Cependant, ces éléments d'évaluation et d'accompagnement sont encore peu pris en compte dans les réponses apportées par le SIAO et la dimension de coordination des parcours emploi-hébergement n'est pas un axe suffisamment pris en compte dans l'accompagnement global des référents. Or, la question de l'emploi (son maintien ou l'accès) est un pilier essentiel pour faciliter l'accès à un logement de manière durable en maintenant une dynamique d'insertion et l'accès à des ressources.

Le besoin de coordination des parcours des publics défavorisés est identifié et piloté au sein du Pacte territorial pour l'insertion du Département et du futur PDHH, ayant pour objectif l'intervention auprès des personnes les plus fragiles et éloignées de l'emploi. La position centrale du SIAO et son approche globale de l'évaluation sociale, des capacités et problématiques des personnes en précarité en font un espace privilégié d'observation et d'expérimentation des logiques de parcours.

Ainsi au vu de ses différents éléments une démarche autour de la coordination des acteurs de l'hébergement, du logement accompagné et de l'insertion professionnelle a donc été engagée par le SIAO en 2018.

LA MOBILISATION DE L'OBSERVATOIRE SOCIALE DU SIAO 49

Dans le cadre de ce projet, l'Observatoire Social, dont s'est doté le SIAO depuis 2012 est mobilisé avec pour objectif d'analyser la situation de l'hébergement et du logement accompagné en Maine-et-Loire et proposer des pistes d'amélioration pour lever les freins à l'insertion professionnelle des publics orientés.

L'année 2018 a été consacrée principalement à l'amélioration des outils et de la collecte par un travail de fiabilisation des données sur l'insertion professionnelle (qualité de la complétude du logiciel SISIAO Insertion sur les items liés à l'insertion professionnelle, enquêtes auprès des structures d'hébergement et logement sur la situation des ménages entrés et sortis en matière d'insertion professionnelle et des éventuels freins connexes identifiés).

Ce travail préalable a permis de définir le périmètre des indicateurs à intégrer à notre collecte de données afin de consacrer l'année 2019 à la réalisation de deux études spécifiques sur l'insertion professionnelle et d'inscrire à long terme cette dimension dans les différentes études et réflexions de l'Observatoire Social porté par le SIAO 49.

ETUDE, INSERTION PROFESSIONNELLE, PARCOURS DANS LES DISPOSITIFS SIAO ET FREINS CONNEXES A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La présente étude constitue la 2^{ème} étude autour de l'insertion professionnelle. Elle fait suite à la première étude réalisée sur les caractéristiques et l'orientation des demandeurs SIAO.

A la différence de la première étude qui s'appuyait sur la complétude des items du logiciel SISIAO, celle-ci s'appuie sur une enquête réalisée auprès des structures d'hébergement et a pour objectif de mieux connaître la situation et les parcours en matière d'insertion professionnelle des personnes passées sur un dispositif et d'identifier leurs éventuels freins professionnels. Nous leur avons demandé de compléter à intervalle régulier durant 16 mois (du 1^{er} janvier 2018 au 30 avril 2019), des tableaux comprenant des informations relatives à l'insertion professionnelle et aux éventuels freins à celle-ci pour les personnes entrantes et sortantes de leurs dispositifs durant cette période.

L'étude se compose de 4 parties : les deux premières analysent de manière statique la situation des ménages à l'entrée et à la sortie du dispositif SIAO avec des croisements par dispositif, composition familiale, tranche d'âge et territoire du dispositif. La troisième se centre sur la dynamique des parcours avec des comparaisons entre les situations au moment de la demande SIAO (données issues de l'étude 1), au moment de l'entrée et de la sortie. Nous retrouvons également un zoom dans cette partie sur les « parcours complets » (les situations pour lesquelles nous avons les items relatifs à l'insertion professionnelle au moment de la demande, de l'entrée et de la sortie). Enfin, la quatrième et dernière partie a pour thème l'analyse des freins connexes liés à l'insertion professionnelle.

Pour cette étude, le pourcentage de complétude des structures est de 59 % (799 entrées et sorties complétées sur 1354). Ce taux est relativement satisfaisant pour réaliser une exploitation des données et nous donner des grandes tendances autour des parcours des publics SIAO en matière d'insertion professionnelle.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU MOMENT DE L'ENTREE DANS UN DISPOSITIF SIAO

I/ L'ensemble des situations

Note méthodologique : Concernant les ménages composés de plusieurs personnes, nous avons demandé aux structures uniquement la situation professionnelle du demandeur principal ayant effectué la demande SIAO. Ainsi chaque ménage n'est comptabilisé qu'une seule fois.

Répartition des ménages entrés dans un dispositif SIAO selon le statut en matière d'emploi

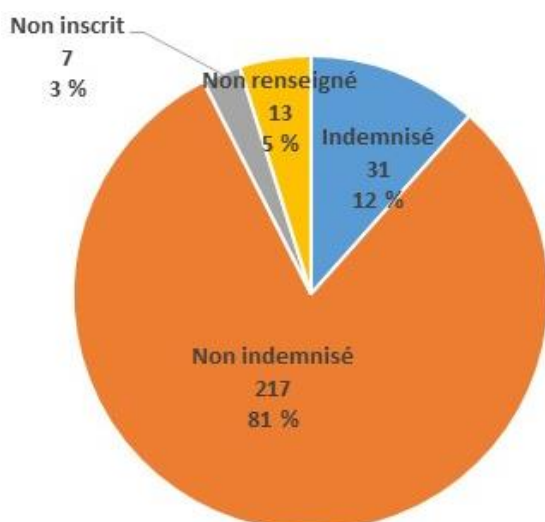
Statut sur le marché de l'emploi	En nombre	En %
Demandeur d'emploi	268	38 %
En emploi	112	16 %
En formation	11	2 %
Inactif	59	8 %
Retraité	6	1 %
Non renseigné	251	35 %
Ensemble	708	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Une part très importante des ménages entrés dans un dispositif SIAO sont demandeurs d'emploi (38 % sur le total et 59 % des situations en excluant les non renseignés).

Les personnes en emploi ou en formation représentent quant à elle 16 % des ménages entrés (25 % des situations en excluant les non renseignés).

Répartition des demandeurs d'emploi entrés dans un dispositif SIAO selon le statut Pôle Emploi



Sur les 268 demandeurs d'emploi, la très grande majorité est inscrite à Pôle Emploi : 248 (93 %)

Cependant, la plupart des inscrits ne sont pas indemnisés : 217 sur 248 soit 87 %.

Au final **seulement 31 demandeurs d'emplois sont indemnisés** par Pôle Emploi.

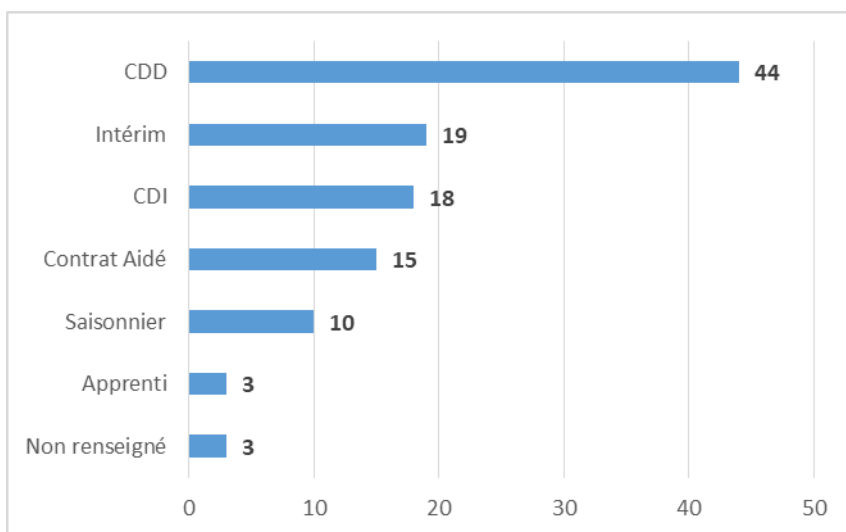
Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Répartition des ménages en emploi entrés dans un dispositif SIAO selon le type de contrat

Sur les 112 ménages en emploi, seulement 18 sont en CDI soit 16 %.

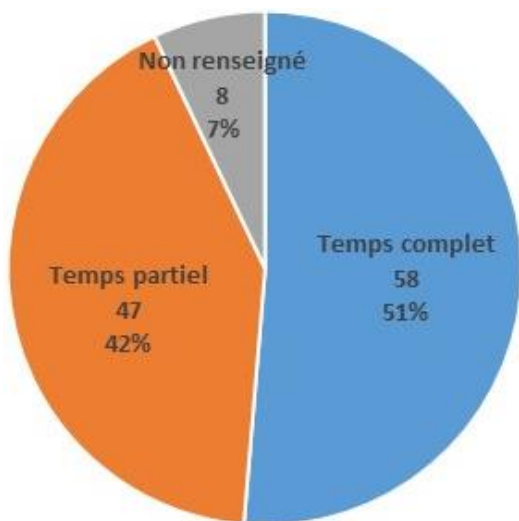
Les CDD et contrats aidés représentent une part significative des personnes en emploi: 59 soit 53 %.

Enfin, les contrats particulièrement précaires (intérim, saisonnier) occupent une part non négligeable des emplois : 29 soit 26 %.



Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Répartition des ménages en emploi entrés dans un dispositif SIAO selon le temps de travail



47 ménages sur 112 occupent un emploi à temps partiel soit 42 % des personnes.

Pour information, d'après l'INSEE, en 2018 la part des salariés à temps partiel s'établit à 18,5 %.

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

II/ Par dispositif

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon le dispositif et le statut en matière d'emploi

Par Dispositif	ALT		ALT Réfugiés		CHRS Bas-Seuil		CHRS Stabilisation		CHRS Insertion		CHRS hors les murs	
Demandeur d'emploi	33	39,3%	41	46,6%	5	50,0%	32	31,7%	59	39,3%	3	27,3%
Indemnisé	8	9,5%	0	0,0%	1	10,0%	4	4,0%	6	4,0%	0	0,0%
Non indemnisé	20	23,8%	41	46,6%	2	20,0%	27	26,7%	49	32,7%	3	27,3%
Non inscrit	3	3,6%	0	0,0%	2	20,0%	1	1,0%	1	0,7%	0	0,0%
Non renseigné	2	2,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	2,0%	0	0,0%
En emploi	17	20,2%	20	22,7%	1	10,0%	11	10,9%	17	11,3%	4	36,4%
Apprenti	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	2	1,3%	0	0,0%
CDD	8	9,5%	11	12,5%	0	0,0%	4	4,0%	8	5,3%	3	27,3%
CDI	5	6,0%	1	1,1%	1	10,0%	1	1,0%	3	2,0%	0	0,0%
Contrat Aidé	1	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	4	4,0%	0	0,0%	1	9,1%
Intérim	1	1,2%	1	1,1%	0	0,0%	1	1,0%	4	2,7%	0	0,0%
Saisonnier	1	1,2%	6	6,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Non renseigné	1	1,2%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
En formation	3	3,6%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	5	3,3%	0	0,0%
Inactif	8	9,5%	0	0,0%	0	0,0%	9	8,9%	15	10,0%	2	18,2%
Retraité	0	0,0%	0	0,0%	1	10,0%	1	1,0%	1	0,7%	0	0,0%
Non renseigné	23	27,4%	26	29,5%	3	30,0%	48	47,5%	53	35,3%	2	18,2%
Ensemble	84	100%	88	100%	10	100%	101	100%	150	100%	11	100%

Par Dispositif	FJT		IML / Sous-Location		Pension de Famille		Résidence Accueil		Résidence Sociale	
Demandeur d'emploi	1	6,3%	56	49,1%	17	40,5%	9	36,0%	12	17,9%
Indemnisé	0	0,0%	10	8,8%	0	0,0%	2	8,0%	0	0,0%
Non indemnisé	1	6,3%	42	36,8%	15	35,7%	5	20,0%	12	17,9%
Non inscrit	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Non renseigné	0	0,0%	4	3,5%	2	4,8%	2	8,0%	0	0,0%
En emploi	6	37,5%	28	24,6%	2	4,8%	3	12,0%	4	6,0%
Apprenti	1	6,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
CDD	1	6,3%	8	7,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,5%
CDI	2	12,5%	4	3,5%	1	2,4%	0	0,0%	0	0,0%
Contrat Aidé	0	0,0%	4	3,5%	1	2,4%	1	4,0%	3	4,5%
Intérim	2	12,5%	9	7,9%	0	0,0%	1	4,0%	0	0,0%
Saisonnier	0	0,0%	3	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Non renseigné	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,0%	0	0,0%
En formation	1	6,3%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Inactif	0	0,0%	10	8,8%	9	21,4%	6	24,0%	0	0,0%
Retraité	0	0,0%	3	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Non renseigné	8	50,0%	16	14,0%	14	33,3%	7	28,0%	51	76,1%
Ensemble	16	100%	114	100%	42	100%	25	100%	67	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Volontairement les ménages pour qui le statut en matière d'emploi n'est pas complété ne sont pas comptabilisés afin de faciliter l'analyse entre les dispositifs. Cela sera le cas pour l'ensemble des dispositifs.

Pour la Pension de Famille et la Résidence Accueil, de manière assez logique (dispositifs dans lesquels l'insertion professionnelle n'est pas au cœur de l'accompagnement) le taux de personne en emploi est faible : 2 sur 28 en Pension de Famille et 3 sur 18 en Résidence Accueil soit 10 % pour les deux dispositifs réunis. On peut noter également la présence de 2 demandeurs d'emploi indemnisés en Résidence Accueil. Ce qui montre une proximité avec

l'emploi. Il est intéressant de constater que le nombre de demandeurs d'emploi est nettement plus important que celui des inactifs (26 contre 15 pour les inactifs) malgré le relatif éloignement estimé de l'emploi du public accueilli sur ces deux dispositifs.

Le FJT et le CHRS Hors les Murs sont logiquement les deux dispositifs dans lesquels on retrouve la part des personnes en emploi la plus importante (6 sur 8 en FJT et 4 sur 9 en CHRS Hors les Murs). Une personne est également en formation en FJT.

Pour l'ALT et l'IML/Sous-Location le taux de personne en emploi est très proche est relativement important (17 sur 61 pour l'ALT soit 28 % et 28 sur 98 pour la Sous-Location soit 29 %). Ainsi, malgré les différences dans les conditions d'entrée des deux dispositifs, nous n'observons aucune différence en matière d'insertion professionnelle. Paradoxalement le taux de personne en CDI est même plus important en ALT qu'en Sous-Location (5 sur 17 en ALT contre 4 sur 28 en Sous-Location). On retrouve également dans ces deux dispositifs un nombre important, comparativement aux autres dispositifs, de demandeurs d'emploi indemnisés (8 en ALT et 10 en Sous-Location).

Pour l'ALT Réfugiés, le taux de personnes en emploi est important : 20 sur 62 soit 32 %. On note par contre que les contrats sont relativement précaires puisque 6 sont saisonniers, 1 en intérim et 10 en CDD (1 seul est en CDI) Pour ceux qui ne sont pas employés, les ménages sont tous engagés dans une démarche d'emploi ou de formations (41 demandeurs d'emplois, 1 en formation et 0 inactifs). Par contre, on constate qu'aucun des demandeurs d'emploi n'est indemnisé.

En CHRS, il est intéressant de constater l'absence de différences importantes entre le CHRS Stabilisation (+ Bas-Seuil) et le CHRS Insertion en matière de statut dans l'emploi au moment de l'entrée : 20% en emploi en CHRS Stabilisation/Bas-Seuil contre 18% en CHRS Insertion ; 15 % d'inactifs en CHRS Stabilisation et Bas-Seuil contre 15 % en CHRS Insertion. Cela peut également traduire une volonté de stabiliser des personnes en emploi identifiées sur les Hébergement d'urgence ou de mise à l'abri. Il s'agit cependant d'être prudent pour ces deux dispositifs puisque la part des « non renseignés » est assez importante par rapport aux autres dispositifs présentés précédemment : 47,5 % en CHRS Stabilisation, 35,3 % en CHRS Insertion et 30 % en Bas-Seuil.

Enfin, en résidence sociale la part des « non renseignés » est trop importante pour réaliser une analyse (76 %).

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon le dispositif et le temps de travail

Par Dispositif	ALT		ALT Réfugiés		CHRS Bas-Seuil		CHRS Stabilisation		CHRS Insertion		CHRS hors les murs	
Temps complet	9	52,9%	12	60,0%	0	0,0%	6	54,5%	10	58,8%	1	25,0%
Temps partiel	5	29,4%	6	30,0%	1	100,0%	5	45,5%	7	41,2%	3	75,0%
Non renseigné	3	17,6%	2	10,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Ensemble	17	100%	20	100%	1	100%	11	100%	17	100%	4	100%

Par Dispositif	FJT		IML / Sous-Location		Pension de Famille		Résidence Accueil		Résidence Sociale	
Temps complet	3	50,0%	14	50,0%	0	0,0%	2	66,7%	1	25,0%
Temps partiel	3	50,0%	13	46,4%	1	50,0%	0	0,0%	3	75,0%
Non renseigné	0	0,0%	1	3,6%	1	50,0%	1	33,3%	0	0,0%
Ensemble	6	100%	28	100%	2	100%	3	33%	4	33%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

III/Par composition familiale

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon la composition familiale et le statut en matière d'emploi

Par composition familiale	Femme seule		Homme seul		Femme seule avec enfant(s)		Homme seul avec enfant(s)		Couple avec enfant(s)		Couple ou groupe sans enfant(s)	
Demandeur d'emploi	36	30,5%	161	37,2%	44	46,3%	3	37,5%	15	37,5%	9	64,3%
Indemnisé	3	2,5%	16	3,7%	7	7,4%	1	12,5%	4	10,0%	0	0,0%
Non indemnisé	30	25,4%	132	30,5%	34	35,8%	1	12,5%	11	27,5%	9	64,3%
Non inscrit	1	0,8%	3	0,7%	2	2,1%	1	12,5%	0	0,0%	0	0,0%
Non renseigné	2	1,7%	10	2,3%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
En emploi	8	6,8%	79	18,2%	6	6,3%	4	50,0%	13	32,5%	3	21,4%
Apprenti	0	0,0%	4	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
CDD	5	4,2%	28	6,5%	2	2,1%	2	25,0%	5	12,5%	2	14,3%
CDI	0	0,0%	12	2,8%	1	1,1%	1	12,5%	4	10,0%	0	0,0%
Contrat Aidé	1	0,8%	11	2,5%	0	0,0%	1	12,5%	2	5,0%	0	0,0%
Intérim	1	0,8%	15	3,5%	2	2,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,1%
Saisonnier	0	0,0%	7	1,6%	1	1,1%	0	0,0%	2	5,0%	0	0,0%
Non renseigné	1	0,8%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
En formation	6	5,1%	2	0,5%	3	3,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Inactif	19	16,1%	24	5,5%	12	12,6%	0	0,0%	3	7,5%	1	7,1%
Retraité	1	0,8%	5	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Non renseigné	48	40,7%	162	37,4%	30	31,6%	1	12,5%	9	22,5%	1	7,1%
Ensemble	118	100%	433	100%	95	100%	8	100%	40	100%	14	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

La différence entre les femmes seules avec ou sans enfant(s) et les hommes seuls avec ou sans enfant(s) concernant les personnes en emploi est particulièrement marquante. En effet, 14 femmes seules avec ou sans enfant(s) sur 135 sont en emploi soit 10 % contre 83 sur 278 pour les hommes seuls avec ou sans enfant(s) soit 30 % (comme pour la partie précédente les situations non renseignées sont là encore non comptabilisées dans ces données). On note également une présence plus importante des contrats précaires pour les femmes seules avec

ou sans enfant(s) : 1 CDI pour 14 personnes en emploi soit 7 % des emplois contre 13 sur 83 pour les hommes seuls avec ou sans enfant(s) soit 16 %.

La part des inactifs est également nettement plus importante pour les femmes seules avec ou sans enfant(s) : 31 sur 135 soit 23 % contre 24 sur 278 pour les hommes seuls avec ou sans enfant(s) soit 9 %.

On note par contre une présence plus importante des ménages en formations pour les femmes seules avec ou sans enfant(s) que pour les hommes seuls avec ou sans enfant(s) : 9 sur 135 soit 7 % contre 2 sur 278 soit 1 %.

Pour les couples avec ou sans enfant(s) la part des chefs de ménages en emploi est importante : 13 sur 31 pour les couples avec enfant(s) soit 42 % et 3 sur 13 pour les couples sans enfant soit 23 % Il s'agit cependant d'être prudent puisque le ou la conjoint.e peut avoir une situation professionnelle différente.

Enfin lorsqu'on s'intéresse à l'indemnisation ou non des demandeurs d'emploi, on note des différences importantes entre les différentes compositions familiales. Celle-ci est plus importante pour les ménages composés d'enfant(s) : 8 sur 47 pour les femmes seules ou hommes seuls avec enfant(s) soit 17 % et 4 sur 15 pour les couples avec enfant(s) soit 27 % contre 8 % pour les femmes seules et les hommes seuls et 0 % pour les couples sans enfant.

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon la composition familiale et le temps de travail

Par composition familiale	Femme seule		Homme seul		Femme seule avec		Homme seul avec		Couple avec enfant(s)		Couple ou groupe sans	
Temps complet	2	25,0%	45	57,0%	1	16,7%	2	50,0%	7	53,8%	1	33,3%
Temps partiel	5	62,5%	28	35,4%	4	66,7%	2	50,0%	6	46,2%	2	66,7%
Non renseigné	1	12,5%	6	7,6%	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Ensemble	8	100,0%	79	100%	6	100%	4	100%	13	100%	3	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

La différence entre les femmes seules avec ou sans enfant(s) et les autres catégories est marquante puisque seulement 25 % des femmes seules et 17 % des femmes seules avec enfants sont à temps complet contre 57 % des hommes seuls, 50 % des hommes seuls avec enfant(s), 54% des couples avec enfant(s) et 33 % des couples sans enfant.

IV/ Par tranche d'âges

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon la tranche d'âge et le statut en matière d'emploi

Par tranches d'âge	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 59 ans		60 ans et plus	
Demandeur d'emploi	40	34,8%	156	38,9%	62	40,8%	9	25,7%
Indemnisé	0	0,0%	23	5,7%	7	4,6%	1	2,9%
Non indemnisé	36	31,3%	123	30,7%	50	32,9%	7	20,0%
Non inscrit	1	0,9%	4	1,0%	1	0,7%	1	2,9%
Non renseigné	3	2,6%	6	1,5%	4	2,6%	0	0,0%
En emploi	21	18,3%	61	15,2%	30	19,7%	1	2,9%
Apprenti	4	3,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
CDD	7	6,1%	27	6,7%	10	6,6%	0	0,0%
CDI	4	3,5%	6	1,5%	7	4,6%	1	2,9%
Contrat Aidé	3	2,6%	7	1,7%	5	3,3%	0	0,0%
Intérim	3	2,6%	11	2,7%	5	3,3%	0	0,0%
Saisonnier	0	0,0%	9	2,2%	1	0,7%	0	0,0%
Non renseigné	0	0,0%	1	0,2%	2	1,3%	0	0,0%
En formation	5	4,3%	4	1,0%	0	0,0%	0	0,0%
Inactif	8	7,0%	31	7,7%	18	11,8%	1	2,9%
Retraité	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	17,1%
Non renseigné	41	35,7%	149	37,2%	42	27,6%	18	51,4%
Ensemble	115	100%	401	100%	152	100%	35	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

La part des ménages en emploi est très proche pour l'ensemble des tranches d'âge, exceptée et de manière logique pour les 60 ans et plus pour qui la part d'emploi est nettement plus faible. Ainsi pour les 18 à 24 ans, 21 ménages sur 74 sont en emploi soit 28 %, pour les 25 à 44 ans, 61 sur 252 sont en emploi soit 24 %, pour les 45 ans à 59 ans, 30 sur 110 sont en emploi soit 27 % et pour les 60 ans et plus, 1 sur 17 est en emploi soit 6 % (comme pour les parties précédents les non renseignés ne sont pas comptabilisés dans le calcul des parts). Il est important de souligner que la part des non renseignés pour les 60 ans et plus est particulièrement importante : 51 %.

En matière de type de contrat, les 25 à 44 ans en emploi sont moins souvent en CDI que les 18 à 24 ans et les 45 à 59 ans : 10 % contre 19 % pour les 18 à 24 ans et 23 % pour les 45 à 59 ans.

Pour les 60 ans et plus, on constate une part des demandeurs d'emploi non négligeable pour cette catégorie d'âge : 9 sur 17 soit 53 % contre seulement 6 ménages à la retraite soit 35 %. Sur les 9 ménages demandeurs d'emploi seulement 1 est indemnisé.

Pour les 18 à 24 ans, on note des différences importantes avec les 25 à 59 ans concernant les demandeurs d'emploi puisqu'à la différence des deux autres tranches d'âge aucun demandeur

d'emploi n'est indemnisé alors qu'ils représentent 15 % des 25 à 44 ans (23 sur 156) et 11 % des 45 à 59 ans (7 sur 62).

Pour cette même tranche d'âge, la part des personnes en formation et en apprentissage est plus importante même si elle reste faible pour un public jeune : 5 sur 74 en formation soit 7 % et 4 sur 74 en apprentissage soit 5 %. Pour les autres tranches d'âge, le poids des personnes en formation est extrêmement faible : seulement 4 personnes en formation pour les 25 à 44 ans et 0 pour les 45 à 59 ans.

Enfin, on peut souligner la présence de ménages en contrat aidé : 15 ménages en contrats aidés sur 113 (3 pour les 18 à 24 ans, 7 pour les 25 à 44 ans et 5 pour les 45 à 59 ans).

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon la tranche d'âge et le temps de travail

Par tranches d'âge	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 59 ans		60 ans et plus	
Temps complet	13	61,9%	31	50,8%	14	46,7%	0	0%
Temps partiel	8	38,1%	27	44,3%	12	40,0%	0	0%
Non renseigné	0	0,0%	3	4,9%	4	13,3%	1	100%
Ensemble	21	100%	61	100%	30	100%	1	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Pour les 18 à 24 ans, la part des ménages à temps complet est nettement plus importante que pour les autres tranches d'âge (62 % contre 51 % pour les 25 à 44 ans et 47 % pour les 45 à 59 ans).

V/ Par territoire

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon le territoire et le statut en matière d'emploi

Par territoire	Angers		Cholet		Saumur		Segré	
Demandeur d'emploi	169	41,1%	50	33,3%	46	33,8%	3	27,3%
<i>Indemnisé</i>	22	5,4%	6	4,0%	3	2,2%	0	0,0%
<i>Non indemnisé</i>	138	33,6%	43	28,7%	33	24,3%	3	27,3%
<i>Non inscrit</i>	3	0,7%	0	0,0%	4	2,9%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	6	1,5%	1	0,7%	6	4,4%	0	0,0%
En emploi	80	19,5%	27	18,0%	6	4,4%	0	0,0%
<i>Apprenti</i>	2	0,5%	2	1,3%	0	0,0%	0	0,0%
<i>CDD</i>	28	6,8%	14	9,3%	2	1,5%	0	0,0%
<i>CDI</i>	15	3,6%	2	1,3%	1	0,7%	0	0,0%
<i>Contrat Aidé</i>	7	1,7%	6	4,0%	2	1,5%	0	0,0%
<i>Intérim</i>	16	3,9%	3	2,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Saisonnier</i>	9	2,2%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	3	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
En formation	7	1,7%	2	1,3%	2	1,5%	0	0,0%
Inactif	23	5,6%	23	15,3%	12	8,8%	1	9,1%
<i>Retraité</i>	6	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	126	30,7%	48	32,0%	70	51,5%	7	63,6%
Ensemble	411	100%	150	100%	136	100%	11	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Il est tout d'abord important de souligner la part des « non renseignés » pour les arrondissements de Saumur (51 %) et Segré (64 %). Au vu de cette part nous n'analyserons pas les données pour l'arrondissement de Segré. Pour Saumur, les données seront étudiées mais elles sont à analyser avec prudence.

Concernant les ménages en emploi, on observe une différence très marquée entre d'un côté les arrondissements d'Angers et Cholet et de l'autre celui de Saumur. En effet le taux de ménage en emploi s'établit à 28 % pour Angers (80 sur 285) et à 26 % pour Cholet (27 sur 102) contre 9 % pour Saumur (6 sur 66). Comme dans les parties précédentes les « non renseignés » ne sont pas comptabilisés dans le calcul des parts.

Concernant les demandeurs d'emploi, là encore, la part des demandeurs d'emploi indemnisés est moins importante sur l'Arrondissement de Saumur que sur les deux autres arrondissements : 7 % (3 sur 46) contre 13 % (22 sur 169) sur Angers et 12 % (6 sur 50) sur Cholet.

On note sur l'arrondissement d'Angers la présence de 15 ménages en CDI (2 sur Cholet et 1 sur Saumur).

Enfin, la part des inactifs sur l'Arrondissement d'Angers est nettement moins importante que sur ceux de Cholet et Saumur : 8 % sur Angers (23 sur 285) contre 23 % (23 sur 102) sur Cholet (23 sur 285) et 18 % (12 sur 66) sur Saumur

Répartition des ménages entrés sur un dispositif SIAO selon le territoire et le temps de travail

Par territoire	Angers		Cholet		Saumur		Segré	
Temps complet	43	53,8%	13	48,1%	2	33,3%	0	0%
Temps partiel	29	36,3%	14	51,9%	4	66,7%	0	0%
Non renseigné	8	10,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0%
Ensemble	80	100%	27	100%	6	100%	0	0%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

La part des ménages à temps complet est plus importante sur l'arrondissement d'Angers que sur les deux autres arrondissements : 54 % contre 48 % sur Cholet et 33 % sur Saumur (à noter toutefois que le nombre de ménage est faible sur l'arrondissement de Saumur avec seulement 6 ménages en emploi).

L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU MOMENT DE LA SORTIE D'UN DISPOSITIF SIAO

I/ L'ensemble des situations

Note méthodologique : Concernant les ménages composés de plusieurs personnes, nous avons demandé aux structures uniquement la situation en matière d'insertion professionnelle celle du demandeur principal ayant effectué la demande SIAO. Ainsi chaque ménage n'est comptabilisé qu'une seule fois.

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon le statut en matière d'emploi

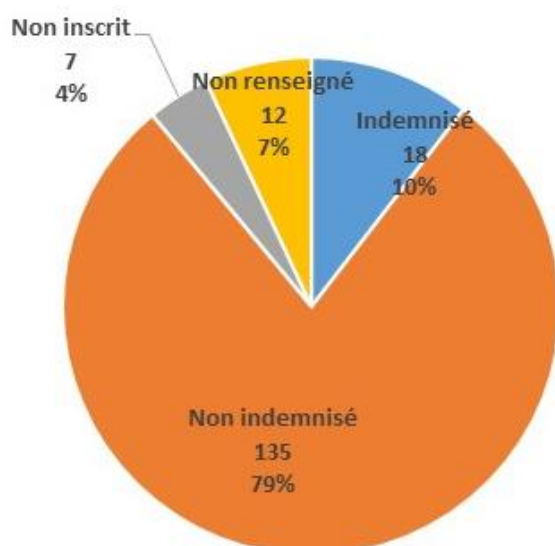
Statut sur le marché de l'emploi	En nombre	En %
Demandeur d'emploi	173	27 %
En emploi	101	16 %
En formation	12	2 %
Inactif	45	7 %
Retraité	10	2 %
Non renseigné ou décédé	305	47 %
Ensemble	646	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Une part très importante des ménages sortis d'un dispositif SIAO sont demandeurs d'emploi (27 % sur le total et 51 % des situations en excluant les non renseignés).

Les personnes en emploi ou en formation représentent quant à elle 18 % des ménages sortis (33 % des situations en excluant les non renseignés).

Répartition des demandeurs d'emploi sortis dispositif SIAO selon le statut Pôle Emploi



Sur les 173 demandeurs d'emploi, la très grande majorité est inscrite à Pôle Emploi : 153 (88 %)

Cependant, la plupart des inscrits ne sont pas indemnisés : 135 sur 153 soit 88 %.

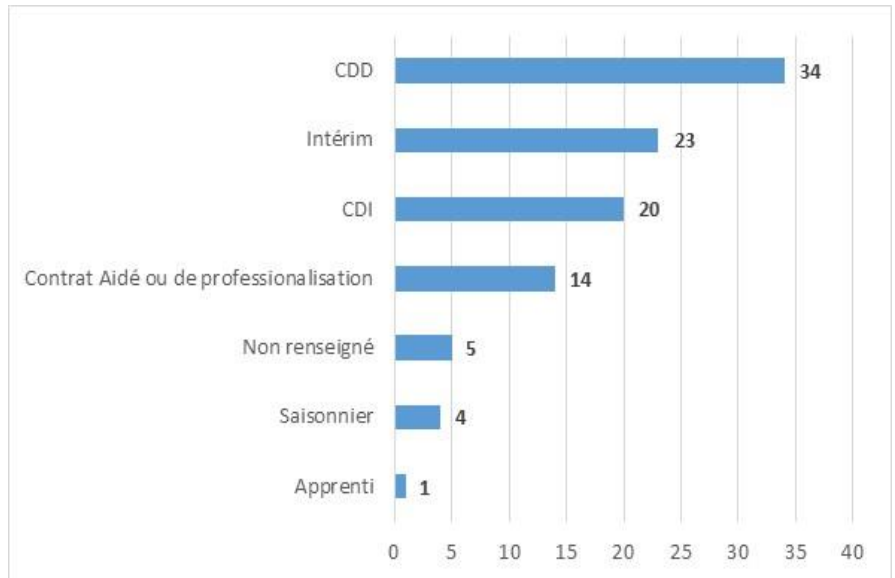
Au final **seulement 18 demandeurs d'emplois sont indemnisés** par Pôle Emploi.

Répartition des ménages en emploi sortis d'un dispositif SIAO selon le type de contrat

Sur les 101 ménages en emploi, 20 sont en CDI soit 20 %.

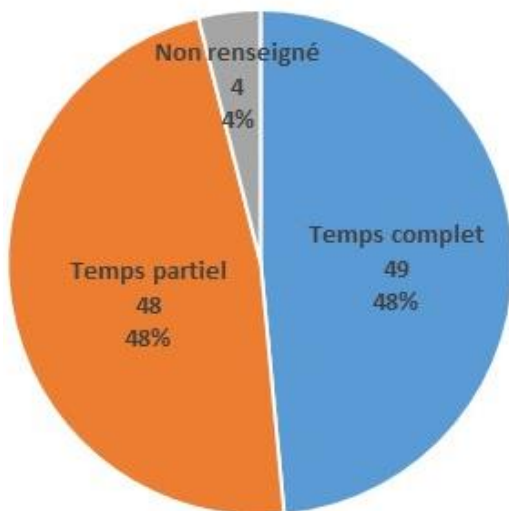
Les CDD et contrats aidés représentent une part significative des ménages en emploi: 48 soit 48 %.

Enfin, les contrats particulièrement précaires (intérim, saisonnier) occupent une part non négligeable des emplois : 27 soit 27 %.



Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Répartition des ménages en emploi sortis d'un dispositif SIAO selon le temps de travail



48 personnes sur 101 occupent un emploi à temps partiel soit 48 % des personnes

Pour information, d'après l'INSEE, en 2018 la part des salariés à temps partiel s'établit à 18,5 %.

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

II/ Par dispositif

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon le dispositif et le statut en matière d'emploi

Par Dispositif	ALT		ALT Réfugiés		CHRS Bas-Seuil		CHRS Stabilisation		CHRS Insertion		CHRS hors les murs	
Demandeur d'emploi	29	35,4%	33	44,0%	3	33,3%	14	13,3%	52	33,1%	2	28,6%
<i>Indemnisé</i>	4	4,9%	4	5,3%	1	11,1%	2	1,9%	1	0,6%	0	0,0%
<i>Non indemnisé</i>	21	25,6%	25	33,3%	2	22,2%	11	10,5%	44	28,0%	2	28,6%
<i>Non inscrit</i>	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	5	3,2%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	4	4,9%	3	4,0%	0	0,0%	1	1,0%	2	1,3%	0	0,0%
En emploi	15	18,3%	17	22,7%	0	0,0%	10	9,5%	28	17,8%	1	14,3%
<i>Apprenti</i>	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%
<i>CDD</i>	4	4,9%	3	4,0%	0	0,0%	4	3,8%	15	9,6%	0	0,0%
<i>CDI</i>	4	4,9%	3	4,0%	0	0,0%	1	1,0%	4	2,5%	0	0,0%
<i>Contrat Aidé ou de professionnalisation</i>	1	1,2%	3	4,0%	0	0,0%	2	1,9%	4	2,5%	1	14,3%
<i>Intérim</i>	4	4,9%	4	5,3%	0	0,0%	3	2,9%	3	1,9%	0	0,0%
<i>Saisonnier</i>	2	2,4%	2	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	0	0,0%	2	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%
En formation	1	1,2%	3	4,0%	0	0,0%	1	1,0%	3	1,9%	0	0,0%
Inactif	5	6,1%	1	1,3%	0	0,0%	3	2,9%	12	7,6%	1	14,3%
Retraité	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,3%	0	0,0%
Non renseigné ou décédé	32	39,0%	21	28,0%	6	66,7%	77	73,3%	60	38,2%	3	42,9%
Ensemble	82	100%	75	100%	9	100%	105	100%	157	100%	7	100%

Par Dispositif	FJT		IML / Sous-Location		Pension de Famille		Résidence Accueil		Résidence Sociale	
Demandeur d'emploi	1	20,0%	33	26,8%	6	18,2%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Indemnisé</i>	0	0,0%	7	5,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non indemnisé</i>	1	20,0%	24	19,5%	5	15,2%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non inscrit</i>	0	0,0%	1	0,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	0	0,0%	1	0,8%	1	3,0%	0	0,0%	0	0,0%
En emploi	2	40,0%	26	21,1%	2	6,1%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Apprenti</i>	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>CDD</i>	0	0,0%	8	6,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>CDI</i>	0	0,0%	8	6,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Contrat Aidé ou de professionnalisation</i>	0	0,0%	3	2,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Intérim</i>	2	40,0%	5	4,1%	2	6,1%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Saisonnier</i>	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	0	0,0%	2	1,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
En formation	0	0,0%	4	3,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Inactif	0	0,0%	11	8,9%	9	27,3%	3	30,0%	0	0,0%
Retraité	0	0,0%	5	4,1%	2	6,1%	1	10,0%	0	0,0%
Non renseigné ou décédé	2	40,0%	44	35,8%	14	42,4%	6	60,0%	40	100,0%
Ensemble	5	100%	123	100%	33	100%	10	100%	40	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Volontairement, comme pour les entrées, les ménages pour qui le statut en matière d'emploi n'est pas complété ne sont pas comptabilisés afin de faciliter l'analyse entre les dispositifs. Cela sera le cas pour l'ensemble des dispositifs.

Les dispositifs ALT, ALT Réfugiés et IML/Sous-Location comprennent une part des ménages en emploi relativement proche : 15 sur 50 pour l'ALT soit 30 %, 17 sur 54 pour l'ALT Réfugiés soit 31 % et 26 sur 79 pour la Sous-Location soit 33 %.

En CHRS (Stabilisation, Bas-Seuil et Insertion réunis), le taux de ménage en emploi est très proche de celui constaté pour les trois dispositifs présentés au-dessus : 38 sur 129 soit 30 %. Par contre, on note une part des emplois en CDI nettement moins importante que pour le logement temporaire et la Sous-Location avec seulement 5 personnes en CDI sur 38 (13 % des emplois contre 18 % en ALT Réfugiés, 27 % en ALT et 31 % en IML/Sous-Location).

On note également sur le dispositif IML/Sous-Location une part des demandeurs d'emploi indemnisés nettement plus importante que pour les autres dispositifs avec 7 demandeurs d'emplois indemnisés sur 33 soit 21 %. Pour l'ALT et l'ALT Réfugiés cette part reste importante mais moindre que pour la Sous-Location (14 % pour l'ALT et 12 % pour l'ALT Réfugiés). Cette part tombe à 6 % pour le CHRS avec seulement 4 demandeurs d'emploi sur 69.

Pour la Pension de Famille et la Résidence Accueil, de manière assez logique (dispositif dans lesquels l'insertion professionnelle n'est pas au cœur de l'accompagnement) le taux de ménages en emploi est très faible : 0 % en Résidence Accueil et 11 % en Pension de Famille (2 sur 19). On observe toutefois qu'en Pension de Famille le taux de ménages en demande d'emploi est de 32 % (0 indemnisé).

On peut également observer une part des ménages en formation très faible pour l'ensemble des dispositifs avec seulement 2 dispositifs dépassant les 5 % de ménages en formation : l'ALT Réfugiés avec 6 % (3 sur 54) et l'IML/Sous-Location avec 5 % (4 sur 79).

Pour le FJT et le CHRS Hors les Murs, le volume des ménages sortis est trop faible pour être analysé. On note que les ménages sont soit en emploi soit demandeurs d'emploi (aucun en formation)

Enfin, en résidence sociale la part des « non renseignés » (100 %) ne nous permet évidemment pas de réaliser une analyse.

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon le dispositif et le temps de travail

Par Dispositif	ALT		ALT Réfugiés		CHRS Bas-Seuil		CHRS Stabilisation		CHRS Insertion		CHRS hors les murs	
Temps complet	11	73,3%	10	58,8%	0	0,0%	4	40,0%	13	46,4%	0	0,0%
Temps partiel	4	26,7%	6	35,3%	0	0,0%	6	60,0%	14	50,0%	1	100,0%
Non renseigné	0	0,0%	1	5,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,6%	0	0,0%
Ensemble	15	100%	17	100%	0	0%	10	100%	28	100%	1	100%

Par Dispositif	FJT		IML / Sous-Location		Pension de Famille		Résidence Accueil		Résidence Sociale	
Temps complet	2	100,0%	7	26,9%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
Temps partiel	0	0,0%	17	65,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Non renseigné	0	0,0%	2	7,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Ensemble	2	100%	26	100%	2	100%	0	0%	0	0%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

En IML/Sous-Location, on retrouve une part des ménages à temps partiel particulièrement importante (66 %) qui peut s'expliquer par la présence importante de femmes seules avec enfant(s) sur ce dispositif.

On note par contre une part plus importante de ménages à temps complet en logement temporaire qu'en CHRS : 73 % en ALT et 59 % en ALT Réfugiés contre 40 % en CHRS Stabilisation et 47 % en CHRS insertion.

III/Par composition familiale

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon la composition familiale et le statut en matière d'emploi

Par composition familiale	Femme seule		Homme seul		Femme seule avec enfant(s)		Homme seul avec enfant(s)		Couple avec enfant(s)		Couple ou groupe sans enfant(s)	
Demandeur d'emploi	29	25,4%	92	24,9%	37	40,2%	0	0,0%	13	33,3%	2	11,8%
<i>Indemnisé</i>	1	0,9%	15	4,1%	1	1,1%	0	0,0%	2	5,1%	0	0,0%
<i>Non indemnisé</i>	24	21,1%	67	18,1%	31	33,7%	0	0,0%	11	28,2%	2	11,8%
<i>Non inscrit</i>	1	0,9%	3	0,8%	3	3,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	3	2,6%	7	1,9%	2	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
En emploi	15	13,2%	57	15,4%	14	15,2%	1	33,3%	12	30,8%	1	5,9%
<i>Apprenti</i>	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>CDD</i>	8	7,0%	13	3,5%	8	8,7%	0	0,0%	4	10,3%	1	5,9%
<i>CDI</i>	4	3,5%	10	2,7%	3	3,3%	0	0,0%	3	7,7%	0	0,0%
<i>Contrat Aidé ou de professionnalisation</i>	2	1,8%	9	2,4%	2	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Intérim</i>	1	0,9%	19	5,1%	1	1,1%	1	33,3%	1	2,6%	0	0,0%
<i>Saisonnier</i>	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	2	5,1%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	0	0,0%	3	0,8%	0	0,0%	0	0,0%	2	5,1%	0	0,0%
En formation	3	2,6%	7	1,9%	1	1,1%	0	0,0%	1	2,6%	0	0,0%
Inactif	10	8,8%	27	7,3%	6	6,5%	0	0,0%	1	2,6%	0	0,0%
Retraité	3	2,6%	4	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	11,8%
Non renseigné ou décédé	54	47,4%	183	49,5%	34	37,0%	2	66,7%	12	30,8%	12	70,6%
Ensemble	114	100%	370	100%	92	100%	3	100%	39	100%	17	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Lorsqu'on compare la part des ménages en emploi entre les femmes seules avec ou sans enfant(s) et les hommes seuls avec ou sans enfant(s), on observe un taux d'emploi légèrement supérieur pour les hommes : 31 % contre 25 % pour les femmes. Par contre la part des ménages en CDI est quasiment similaire entre les femmes seules avec ou sans enfant(s) et les hommes seuls avec ou sans enfant(s).

Concernant les demandeurs d'emplois, on note une différence très marquée en matière d'indemnisation entre les deux sexes puisque seulement 2 femmes seules avec ou sans enfant(s) sur 66 sont indemnisées soit 3 % contre 16 % pour les hommes seules avec ou sans enfant(s).

Pour les couples avec enfant(s) la part des chefs de ménages en emploi est importante : 12 sur 27 pour les couples avec enfant(s) soit 44 %. Il s'agit cependant d'être prudent puisque le ou la conjoint.e peut avoir une situation professionnelle différente.

Pour les couples sans enfant(s) le taux de réponses (non renseignées) (71 %) ne nous permet pas d'analyser les données.

Enfin, lorsqu'on se centre sur les ménages en formation, la part de ceux-ci est légèrement plus importante pour les ménages composés d'une personne seule que pour les couples avec enfant(s) : 4 % pour les femmes et les hommes seul.es (10 sur 247) contre 2 % pour les couples sans enfant et les familles monoparentales (2 sur 86).

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon la composition familiale et le temps de travail

Par composition familiale	Femme seule		Homme seul		Femme seule avec enfant(s)		Homme seul avec enfant(s)		Couple ou groupe avec enfant(s)		Couple ou groupe sans enfant	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Temps complet	6	40,0%	36	62,1%	2	14,3%	1	100,0%	4	33,3%	0	33,3%
Temps partiel	8	53,3%	19	32,8%	12	85,7%	0	0,0%	8	66,7%	1	33,3%
Non renseigné	1	6,7%	3	5,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	33,3%
Ensemble	15	100,0%	58	100%	14	100%	1	100%	12	100%	1	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

La différence entre les femmes seules avec ou sans enfant(s) et les autres catégories est marquante puisque seulement 40 % des femmes seules et surtout 14 % des femmes seules avec enfant(s) sont à temps complet contre 62 % des hommes seuls, 100 % des hommes seuls avec enfant(s) (1 seul ménage). La part des temps complets est faible pour les couples avec enfants (4 sur 12 soit 33 %).

IV/ Par tranche d'âges

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon la tranche d'âge et le statut en matière d'emploi

Par tranches d'âge	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 59 ans		60 ans et plus	
Demandeur d'emploi	28	28,9%	106	29,3%	31	22,1%	8	23,5%
<i>Indemnisé</i>	2	2,1%	13	3,6%	4	2,9%	0	0,0%
<i>Non indemnisé</i>	23	23,7%	81	22,4%	23	16,4%	8	23,5%
<i>Non inscrit</i>	0	0,0%	4	1,1%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	3	3,1%	21	5,8%	4	2,9%	0	0,0%
En emploi	16	16,5%	65	18,0%	16	11,4%	2	5,9%
<i>Apprenti</i>	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<i>CDD</i>	6	6,2%	22	6,1%	4	2,9%	1	2,9%
<i>CDI</i>	1	1,0%	13	3,6%	6	4,3%	0	0,0%
<i>Contrat Aidé ou de professionnalisation</i>	5	5,2%	7	1,9%	1	0,7%	0	0,0%
<i>Intérim</i>	2	2,1%	16	4,4%	5	3,6%	0	0,0%
<i>Saisonnier</i>	0	0,0%	4	1,1%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	1	1,0%	3	0,8%	0	0,0%	1	2,9%
En formation	4	4,1%	6	1,7%	2	1,4%	0	0,0%
Inactif	6	6,2%	21	5,8%	15	10,7%	2	5,9%
Retraité	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	9	26,5%
Non renseigné ou décédé	43	44,3%	164	45,3%	76	54,3%	13	38,2%
Ensemble	97	100%	362	100%	140	100%	34	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

La part des ménages en emploi est relativement proche pour l'ensemble des tranches d'âge, exceptée et de manière logique pour les 60 ans et plus pour qui la part d'emploi est nettement plus faible. Ainsi pour les 18 à 24 ans, 16 ménages sur 54 sont en emploi soit 30 %, pour les 25 à 44 ans, 65 sur 198 sont en emploi soit 33 %, pour les 45 ans à 59 ans, 16 sur 64 sont en emploi soit 25 % et pour les 60 ans et plus, 2 sur 21 sont en emploi soit 10 % (comme pour les parties précédentes les « non renseignés » ne sont pas comptabilisés dans le calcul des parts. Il est important de souligner que la part des « non renseignés » pour les 45 à 59 ans et plus est particulièrement importante : 54 %.

En matière de type de contrat, les 18 à 24 ans en emploi sont moins souvent en CDI que les 25 à 44 ans et les 45 à 59 ans : 6 % contre 20 % pour les 25 à 44 ans et 38 % pour les 45 à 59 ans.

Pour les 60 ans et plus, on constate une part des demandeurs d'emploi non négligeable pour cette catégorie d'âge et quasiment similaire à celle des retraités : 8 sur 21 soit 38 % contre 9 sur 21 pour les retraités soit 42 %.

Pour les 18 à 24 ans, on note des différences avec les 25 à 59 ans, concernant les demandeurs d'emploi puisque seulement 7 % des demandeurs d'emploi sont indemnisés (2 sur 28) contre 12 % pour les 25 à 59 ans (17 sur 137).

Par contre, pour cette même tranche d'âge, la part des personnes en formation et en apprentissage est plus importante même si elle reste faible pour un public jeune : 4 sur 54 en formation soit 7 % et 1 sur 54 en apprentissage soit 2 %. Pour les autres tranches d'âge, le poids des personnes en formation est extrêmement faible : seulement 6 personnes en formation pour les 25 à 44 ans et 2 pour les 45 à 59 ans (soit 3 % pour les deux tranches d'âge).

On observe pour les 45 à 59, une part des inactifs assez importante : 23 % (15 sur 64) par rapport aux autres tranches d'âge.

Enfin, on peut souligner la présence de ménages en contrats aidés : 13 ménages en contrats aidés ou de professionnalisation sur 101 (5 pour les 18 à 24 ans, 7 pour les 25 à 44 ans et 1 pour les 45 à 59 ans).

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon la tranche d'âge et le temps de travail

Par tranches d'âge	18 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 59 ans		60 ans et plus		Non Renseigné	
Temps complet	7	43,8%	30	46,2%	10	62,5%	1	50,0%	1	50,0%
Temps partiel	8	50,0%	34	52,3%	5	31,3%	0	0,0%	1	50,0%
Non renseigné	1	6,3%	1	1,5%	1	6,3%	1	50,0%	0	0,0%
Ensemble	16	100%	65	100%	16	100%	2	100,0%	200%	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

La part des ménages à temps complet est plus importante pour les 45 à 59 ans que pour les autres tranches d'âge (62 % contre 44 % pour les 18 à 24 ans et 46 % pour les 25 à 44 ans).

V/ Par territoire

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon le territoire et le statut en matière d'emploi

Par territoire	Angers		Cholet		Saumur		Segré	
Demandeur d'emploi	103	28,2%	38	29,2%	26	18,8%	6	46,2%
<i>Indemnisé</i>	11	3,0%	2	1,5%	3	2,2%	3	23,1%
<i>Non indemnisé</i>	85	23,3%	30	23,1%	17	12,3%	3	23,1%
<i>Non inscrit</i>	2	0,5%	5	3,8%	0	0,0%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	5	1,4%	1	0,8%	5	3,6%	0	0,0%
En emploi	56	15,3%	28	21,5%	15	10,9%	2	15,4%
<i>Apprenti</i>	0	0,0%	1	0,8%	0	0,0%	0	0,0%
<i>CDD</i>	14	3,8%	13	10,0%	7	5,1%	0	0,0%
<i>CDI</i>	14	3,8%	3	2,3%	2	1,4%	1	7,7%
<i>Contrat Aidé ou de professionnalisation</i>	5	1,4%	7	5,4%	1	0,7%	1	7,7%
<i>Intérim</i>	17	4,7%	4	3,1%	2	1,4%	0	0,0%
<i>Saisonnier</i>	3	0,8%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%
<i>Non renseigné</i>	3	0,8%	0	0,0%	2	1,4%	0	0,0%
En formation	4	1,1%	4	3,1%	3	2,2%	1	7,7%
Inactif	19	5,2%	16	12,3%	10	7,2%	0	0,0%
Retraité	8	2,2%	0	0,0%	2	1,4%	0	0,0%
Non renseigné ou décédé	175	47,9%	44	33,8%	82	59,4%	4	30,8%
Ensemble	365	100%	130	100%	138	100%	13	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Comme dans les parties précédentes les « non renseignés » ne sont pas comptabilisés dans le calcul des parts. Il est également important de souligner la part des « non renseignés » pour l'arrondissement de Saumur (60 %) Au vu de cette part nous n'analyserons pas les données pour l'arrondissement de Saumur.

La part des ménages en emploi est proche sur les arrondissements d'Angers et Cholet (respectivement 29 % et 33%). Elle est moins importante pour Segré avec 2 ménages en emploi sur 9 soit 22 % (il s'agit cependant d'être prudent vu le faible volume des ménages sorties sur cet arrondissement).

Concernant les demandeurs d'emploi, la part des demandeurs d'emploi indemnisés est très faible sur l'arrondissement de Cholet : 2 sur 38 soit 5 %. Cette même part est de 11 % sur l'Arrondissement d'Angers (11 sur 103) et de 50 % sur l'arrondissement de Segré (3 sur 6).

On note sur l'arrondissement d'Angers la présence de 14 ménages en CDI (contre seulement 3 sur Cholet).

Enfin, la part des ménages en formation est plus importante sur Cholet que sur Angers : 4 sur 86 soit 5 % contre 4 sur 190 soit 2 %.

Répartition des ménages sortis d'un dispositif SIAO selon le territoire et le temps de travail

Par territoire	Angers		Cholet		Saumur		Segré	
Temps complet	26	46,4%	15	53,6%	7	46,7%	1	50%
Temps partiel	27	48,2%	13	46,4%	7	46,7%	1	50%
Non renseigné	3	5,4%	0	0,0%	1	6,7%	0	0%
Ensemble	56	100%	28	100%	15	100%	2	100%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Concernant les temps de travail, on observe peu de différences notables avec environ la moitié des ménages à temps complet et l'autre moitié à temps partiel pour chaque arrondissement.

DE LA DEMANDE A LA SORTIE DE DISPOSITIFS SIAO : EVOLUTIONS EN MATIERE D'INSERTION PROFESSIONNELLE DURANT LE PARCOURS

Cette partie sur la dynamique des parcours avec des comparaisons entre les situations au moment de la demande SIAO (données issues de la première étude publiée en septembre 2019 : *Etude insertion professionnelle, caractéristiques et orientations des demandeurs SIAO en 2018*), au moment de l'entrée et de la sortie (données issues des deux parties précédentes de cette étude). Nous retrouvons également un zoom dans cette partie sur les « parcours complets » (les situations pour lesquelles nous avons les items relatifs à l'insertion professionnelle au moment de la demande, de l'entrée et de la sortie) qui représentent 70 ménages.

Note méthodologique : *Les comparaisons statistiques entre les différentes situations en matière d'insertion professionnelle durant le parcours seront comparées en excluant du calcul des parts les ménages pour lesquels les items ne sont pas renseignés (méthode de calcul que nous avons utilisé dans les deux parties précédentes).*

I/ Insertion professionnelle : de la demande SIAO à l'entrée dans un dispositif SIAO

Dans cette partie nous nous centrons uniquement sur les données principales de comparaison entre la situation au moment de la demande SIAO et l'entrée dans un dispositif. L'idée étant juste de présenter un zoom comparant le public à deux stades différents du parcours. A la différence de la partie suivante qui aura pour objectif d'analyser l'évolution des situations professionnelles à l'intérieur des dispositifs, il n'y a pas dans cette partie matière à interpréter les données de la sorte. En effet, les différences entre les données au moment de la demande et au moment de l'entrée ne s'expliquent par forcément par une évolution des situations durant la période d'attente mais peuvent être la conséquence du profil des ménages rentrant en dispositif (pour rappel en 2018, le SIAO a reçu près de 1300 demandes pour 540 entrées). Ceux-ci ne sont pas forcément représentatifs du profil des demandeurs SIAO.

Statut en matière d'emploi au moment de la demande SIAO et au moment de l'entrée dans un dispositif

Statut en matière d'emploi	Au moment de la demande (en %)	Au moment de l'entrée (en %)
Demandeur d'emploi	54 %	59 %
En emploi	16 %	25 %
En formation	3 %	2 %
Inactif	24 %	13 %
Retraité	2 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 ; SISIAO Insertion

On observe une baisse importante des inactifs (- 11 points de %) et une augmentation des demandeurs d'emploi (+5 points de %) et des ménages en emploi (+9 %). Cela semble logique au vu des attentes en matière d'insertion professionnelle dans de nombreux dispositifs (accompagnement sur la recherche active d'emploi).

La part des ménages en formation et à la retraite reste stable.

Statut Pôle Emploi des demandeurs d'emploi au moment de la demande SIAO et au moment de l'entrée dans un dispositif

Situation des demandeurs d'emploi	Au moment de la demande (en %)	Au moment de l'entrée (en %)
Indemnisé	14 %	12 %
Non indemnisé	77 %	85 %
Non inscrit	9 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 ; SISIAO Insertion

Dans la même logique la part des demandeurs d'emploi non-inscrits diminue fortement (-6 point de %). Les ménages entrant en dispositif sont inscrits de manière plus importante dans une dynamique de recherche d'emploi.

Par contre la part des ménages indemnisés diminuent légèrement (-2 points de %). Cela semble montrer une faible proximité avec l'emploi durant la période d'attente avant d'entrée dans un dispositif.

Type de contrat des ménages en emploi au moment de la demande SIAO et au moment de l'entrée dans un dispositif

Type de contrat	Au moment de la demande (en %)	Au moment de l'entrée (en %)
CDI	23 %	16 %
CDD	35 %	39 %
Contrat aidé	10 %	13 %
Saisonnier	15 %	9 %
Intérim	13 %	17 %
Indépendant	2 %	0 %
Apprenti	2 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 ; SISIAO Insertion

On note une baisse significative de la part des ménages en CDI entre la demande et l'entrée. On peut s'interroger sur les besoins en matière d'accompagnement et en hébergement/logement des ménages en CDI puisque sur les 38 ménages en CDI au moment de la demande, 17 ont eu un refus SIAO, ont été classés ou ont trouvé une autre solution (soit 45 % contre 20 % de refus, classement ou autres solutions pour l'ensemble des demandeurs).

Temps de travail des ménages en emploi au moment de la demande SIAO et au moment de l'entrée dans un dispositif

Temps de travail	Au moment de la demande (en %)	Au moment de l'entrée (en %)
Temps complet	57 %	55 %
Temps partiel	43%	45%
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 ; SISIAO Insertion

Les parts des ménages à temps complet et à temps partiel restent stables entre la demande et l'entrée.

II/ Insertion professionnelle : de l'entrée dans un dispositif SIAO à la sortie du dispositif

Attention : Il s'agira d'être prudent dans l'analyse des données puisque les ménages entrés et sortis ne sont pas nécessairement les mêmes. Ainsi, nous ne pouvons affirmer que les différences et évolutions constatées soit la conséquence de ce que produisent les dispositifs. Les différences peuvent être la conséquence d'un public légèrement différent.

A/ L'ensemble des situations

Statut en matière d'emploi au moment de l'entrée et de la sortie d'un dispositif SIAO

Statut en matière d'emploi	Au moment de l'entrée (en %)	Au moment de la sortie (en %)
Demandeur d'emploi	59 %	51 %
En emploi	25 %	30 %
En formation	2 %	4 %
Inactif	13 %	13 %
Retraité	1 %	3 %
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 ; SISIAO Insertion

Plusieurs éléments significatifs sont à souligner :

- La baisse des ménages demandeurs d'emploi entre l'entrée et la sortie (-8 points de %). Par contre la part des ménages inactifs reste stable (13 %).
- En parallèle de cette diminution de la part des demandeurs d'emploi, on note une augmentation de la part des ménages en emploi (+ 5 points de %), en formation (+2 points de %) et à la retraite (+2 points de %).

Statut Pôle Emploi des demandeurs d'emploi au moment de l'entrée et de la sortie d'un dispositif SIAO

Situation des demandeurs d'emploi	Au moment de l'entrée (en %)	Au moment de la sortie (en %)
Indemnisé	12 %	11 %
Non indemnisé	85 %	84 %
Non inscrit	3 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 ; SISIAO Insertion

Par contre, la répartition des ménages demandeurs d'emploi reste la même avec une très grande majorité de ménage non indemnisé : 85 % au moment de l'entrée et 84% au moment de la sortie.

Type de contrat des ménages en emploi au moment de l'entrée et de la sortie d'un dispositif SIAO

Type de contrat	Au moment de l'entrée (en %)	Au moment de la sortie (en %)
CDI	16 %	21 %
CDD	39 %	35 %
Contrat aidé ou de professionnalisation	13 %	15 %
Saisonnier	9 %	4 %
Intérim	17 %	24 %
Apprenti	3 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 : SISIAO Insertion

De légères évolutions sont constatées dans les types de contrat des ménages en emploi :

- L'augmentation des ménages en CDI entre l'entrée et la sortie (+5 points de %)
- La légère augmentation de la part des contrats aidé ou de professionnalisation (+2 points de %)

Par contre les contrats très précaires (intérim, saisonnier) restent relativement stable (26 % à l'entrée contre 28 % à la sortie).

Temps de travail des ménages en emploi au moment de l'entrée et de la sortie d'un dispositif SIAO

Temps de travail	Au moment de l'entrée (en %)	Au moment de la sortie (en %)
Temps complet	55 %	51 %
Temps partiel	45%	49%
Ensemble	100 %	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 : SISIAO Insertion

On observe une légère augmentation de la part des emplois à temps partiel (+ 4 point de %).
On peut s'interroger sur le caractère choisi ou subi de ce type de contrat.

B/ Par dispositif

ALT : La part des ménages en emploi augmente légèrement : de 28 % à l'entrée à 30 % à la sortie. Par contre on ne voit pas de différence dans la pérennité des contrats : 5 ménages sur 17 en CDI au moment de l'entrée et 4 sur 15 en CDI au moment de la sortie.

Il est intéressant de constater que la part des demandeurs d'emploi augmente à la sortie (de 54 % à 58 %) tandis que celle des inactifs diminue (de 13 % à 10 %). On constate par contre que la part des demandeurs d'emploi indemnisés à la sortie est nettement plus faible qu'à l'entrée (8 sur 33 à l'entrée soit 24 % contre 4 sur 29 à la sortie soit 14 %).

ALT Réfugiés : La part des ménages en emploi reste stable : 32 % à l'entrée à 31 % à la sortie. On note par contre une augmentation des ménages en CDI à la sortie (1 sur 20 à l'entrée contre 3 sur 17 à la sortie). Dans la même dynamique, on note une augmentation des ménages demandeurs d'emploi indemnisés à la sortie (0 sur 41 à l'entrée contre 4 sur 33 à la sortie).

En matière de formation, 1 seul ménage était en formation au moment de l'entrée contre 3 à la sortie.

CHRS Stabilisation, Bas Seuil et Insertion : On observe une très forte augmentation des ménages en emploi à la sortie : 18 % à l'entrée contre 30 % à la sortie. Par contre le nombre d'emploi durable n'augmente pas puisque 5 ménages sont en CDI à la sortie (sur 38) comme au moment de l'entrée (sur 29).

Comme pour l'ALT, la part des ménages inactifs diminue : 15 % à l'entrée contre 12 % à la sortie. On observe également une dynamique similaire à l'ALT concernant les demandeurs d'emploi indemnisés puisque leur part baisse fortement : 11 sur 96 soit 11 % au moment de l'entrée contre 4 sur 69 à la sortie soit 6 %.

IML/Sous-Location : La part des ménages en emploi augmente légèrement : de 29 % à l'entrée à 33 % à la sortie. On note également une forte augmentation de la part des ménages en CDI (4 sur 28 à l'entrée soit 14 % contre 8 sur 26 à la sortie soit 31 %) et une légère augmentation des demandeurs d'emploi indemnisés (18 % à l'entrée contre 21 % à la sortie).

En matière de formation, 1 seul ménage était en formation au moment de l'entrée contre 4 à la sortie.

Pension de Famille et Résidence Accueil : La part des personnes en emploi reste relativement stable (11 % à l'entrée et 9 % à la sortie). Par contre on note une baisse significative de la part des demandeurs d'emploi (56 % à l'entrée et 26 % à la sortie) et une augmentation des inactifs et des retraités (de 33 % à 52 % pour les inactifs et de 0 % à 13 % pour les retraités).

CHRS Hors Les Murs, FJT et Résidence Sociale : Pour le CHRS Hors les Murs et le FJT, les volumes des ménages sont trop faibles pour être analysés et comparés. Pour la Résidence Sociale, le taux de « non renseigné » est très important et ne nous permet pas d'analyse.

C/ Par composition familiale

Femmes seules : On observe une augmentation de la part des femmes seules en emploi entre l'entrée et la sortie (8 sur 70 à l'entrée soit 11 contre 15 sur 60 à la sortie soit 25 %). Il est intéressant de noter qu'en parallèle à cette augmentation le nombre des femmes avec un emploi en CDI a augmenté (0 femmes en CDI à l'entrée contre 4 à la sortie) ainsi que la part des femmes à temps complet (25 % à l'entrée contre 40 % à la sortie). On note également une baisse de la part des femmes inactives à la sortie (10 sur 60 soit 17 % contre 19 sur 70 à l'entrée soit 27 %).

Par contre la part des femmes demandeuses d'emploi indemnisées diminue (3 sur 36 à l'entrée contre 1 sur 29 à la sortie). C'est également le cas de la part des femmes en formation (6 sur 70 à l'entrée soit 9 % contre 3 sur 60 à la sortie soit 5 %).

Hommes seules : Pour les hommes seuls, la part des personnes en emploi reste stable (79 sur 271 soit 29 % à l'entrée contre 57 sur 187 soit 30 % à la sortie). La part des hommes en emploi en CDI augmente par contre légèrement (15 % à l'entrée contre 17 % à la sortie).

On note également une part d'homme plus importante d'hommes seuls en formation (2 sur 271 soit 1 % à l'entrée contre 7 sur 187 à la sortie soit 4 %).

La part des inactifs est plus importante à la sortie (9 % à l'entrée contre 14 % à la sortie) et celle des demandeurs d'emploi plus faible (59 % à l'entrée contre 49 % à la sortie). Par contre, les demandeurs d'emplois sont plus souvent indemnisés à la sortie (16 sur 161 à l'entrée soit 10 % contre 15 sur 92 à la sortie soit 16 %).

Femmes seules avec enfant(s) : Pour cette composition familiale, on note une très forte augmentation de la part des femmes en emploi (6 sur 65 à l'entrée soit 9 % et 14 sur 58 à la sortie soit 24 %). A l'entrée, 1 femme sur 6 était en CDI contre 3 sur 14 à la sortie. On note que les emplois restent comme à l'entrée très majoritairement à temps partiel : seulement 17 % des emplois à temps complet à l'entrée contre 14 % à la sortie.

Concernant les demandeuses d'emploi, leur part diminue légèrement (- 4 points de %). On note également une forte baisse des demandeuses d'emploi indemnisée à la sortie (7 sur 44 à l'entrée contre 1 sur 37 à la sortie).

Enfin la part des femmes inactives baisse nettement entre les entrées et les sorties (12 sur 65 à l'entrée soit 18 % contre 6 sur 58 à la sortie soit 10 %).

Couples avec enfant(s) : La part des couples avec enfants augmente très légèrement entre l'entrée et la sortie (42 % à l'entrée contre 44 % à la sortie). La part des emplois en CDI reste dans des proportions quasi identiques : 4 sur 13 à l'entrée et 4 sur 12 à la sortie.

On peut noter par contre une baisse des demandeurs d'emplois indemnisés à la sortie : 4 sur 15 à l'entrée soit 27 % et 2 sur 12 soit 17 % à la sortie.

Enfin, on observe une absence de ménage inactif à la sortie alors qu'il y en avait 3 à l'entrée.

Hommes seuls avec enfant(s) et couple sans enfant : Pour les hommes seuls avec enfant(s), les volumes des ménages sont trop faibles pour être analysés et comparés. Pour les couples sans enfant, le taux de « non renseigné » est trop important pour les ménages sortis et ne nous permet pas d'analyse.

D/ Par tranche d'âge

18 à 24 ans : La part des 18 à 24 ans en emploi reste relativement stable entre l'entrée et la sortie (21 sur 74 à l'entrée soit 28 % contre 16 sur 54 à la sortie soit 30 %). On note par contre une baisse significative des ménages en emploi en CDI (4 à l'entrée et à 1 à la sortie) et en apprentissage (4 à l'entrée et 1 à la sortie).

La part des jeunes en formation est stable (7 % à l'entrée et à la sortie) ainsi que celle des inactifs (11 % à l'entrée et à la sortie).

Pour les demandeurs d'emploi, leur part diminue légèrement à la sortie (- 2 points de %) s'établit toujours au-dessus des 50 % à la sortie (52 %). Par contre, on peut noter qu'à la différence des entrées, où 0 demandeur d'emploi était indemnisé (sur 40), 2 l'étaient à la sortie (sur 28 soit 7 %).

25 à 44 ans : La part des 25 à 44 ans en emploi augmente entre l'entrée et la sortie (61 sur 252 à l'entrée soit 24 % contre 65 sur 198 à la sortie soit 33 %). On note également une augmentation significative de la part ménages en emploi en CDI (6 sur 61 à l'entrée soit 10 % contre 13 sur 65 à la sortie soit 20 %).

La part des 25 à 44 ans en formation augmente légèrement (1,5 % à l'entrée et 3 % à la sortie).

Celle des inactifs diminue très faiblement (- 1 point de % pour s'établir à 11 % à la sortie).

Pour les demandeurs d'emploi, au vu de l'augmentation de la part des ménages en emploi, leur part diminue logiquement à la sortie (62 % à l'entrée contre 54 % à la sortie) Par contre,

la part des indemnisés diminue à la sortie (23 sur 156 à l'entrée soit 15 % contre 13 sur 106 à la sortie soit 12 %).

45 à 59 ans : La part des 45 à 59 ans en emploi diminue légèrement entre l'entrée et la sortie (30 sur 110 à l'entrée soit 27 % contre 16 sur 64 à la sortie soit 25 %). On note par contre une augmentation significative de la part des ménages en emploi en CDI (7 sur 30 à l'entrée soit 23 % contre 6 sur 16 à la sortie soit 38 %).

On peut noter qu'à la différence des entrées, où 0 ménage était en formation (sur 40), 2 le sont à la sortie.

On peut s'alerter de l'augmentation significative de la part des inactifs entre l'entrée et la sortie (18 sur 110 à l'entrée soit 16 % contre 15 sur 64 à la sortie soit 23 %).

Pour les demandeurs d'emploi, au vu de l'augmentation de la part des ménages en emploi, en formation ou inactif, leur part diminue à la sortie (56 % à l'entrée contre 48 % à la sortie) Par contre, la part des indemnisés augmente légèrement à la sortie (7 sur 62 à l'entrée soit 11 % contre 4 sur 31 à la sortie soit 13 %).

60 ans et plus : Pour les 60 ans et plus, 1 personne était en emploi à l'entrée (sur 17) contre 2 à la sortie (sur 21).

On note assez logiquement une augmentation de la part des retraités la sortie (6 sur 17 à l'entrée soit 35 % contre 9 sur 21 à la sortie soit 43 %)

E/ Par territoire

Angers: La part des ménages en emploi reste relativement stable entre l'entrée et la sortie sur cet arrondissement (80 sur 285 à l'entrée soit 28 % et 56 sur 90 à la sortie soit 29 %). Par contre, on observe une augmentation significative de la part des ménages en CDI : 15 sur 80 à l'entrée soit 19 % contre 14 sur 56 à la sortie soit 25 %.

La part des inactifs augmente à la sortie (8 % à l'entrée contre 10 % à la sortie).

La part des demandeurs d'emploi diminue (59 % à l'entrée contre 54 % à la sortie). On peut signaler la légère baisse des demandeurs d'emploi indemnisés à la sortie (22 sur 169 à l'entrée soit 13 % contre 11 sur 103 à la sortie soit 11 %).

Cholet : La part des ménages en emploi augmente fortement entre l'entrée et la sortie sur cet arrondissement (27 sur 102 à l'entrée soit 26 % et 28 sur 86 à la sortie soit 33 %). Concernant

les ménages en CDI, 2 l'étaient au moment de l'entrée (sur 27 en emploi) contre 3 au moment de la sortie (sur 28 en emploi)

La part des inactifs diminue entre l'entrée et à la sortie mais reste nettement plus importante que sur l'arrondissement d'Angers (23 % à l'entrée contre 19 % à la sortie).

On note l'augmentation du nombre de ménages en formation (2 à l'entrée contre 4 à la sortie).

La part des demandeurs d'emploi diminue (49 % à l'entrée contre 44 % à la sortie). On peut signaler la baisse significative des demandeurs d'emploi indemnisés à la sortie (6 sur 50 à l'entrée soit 12 % contre 2 sur 38 à la sortie soit 5 %).

Saumur : Sur cet arrondissement le taux de retour est trop faible pour les situations au moment de la sortie (60 %). Au vu de ce taux de « non renseigné » nous n'analyserons pas les données de ce territoire

Segré : Pour l'arrondissement de Segré, le volume des ménages est trop faible pour être analysé et comparé.

III/ZOOM sur les parcours « complets »

Cette partie a pour objectif d'effectuer un zoom sur les parcours pour lesquelles nous avons les items relatifs au statut de l'emploi au moment de la demande SIAO, de l'entrée dans un dispositif et de la sortie de ce dispositif. Dans cette partie, à la différence de la précédente où les ménages n'étaient pas forcément les mêmes à l'entrée et à la sortie, la base des ménages est la même. Ainsi nous pouvons analyser les évolutions professionnelles éventuelles à trois moments du parcours SIAO.

Nous disposons des données relatives à l'insertion professionnelle lors de ces trois temps pour 70 ménages. Le volume est faible et ne nous permet pas des analyses détaillées par dispositif, composition familiale, arrondissement et tranche d'âge. Nous nous limiterons donc à une analyse globale sur l'ensemble des ménages.

Répartition des ménages au moment de la demande SIAO, de l'entrée dans un dispositif SIAO et de la sortie d'un dispositif SIAO selon le statut en matière d'emploi

Statut sur le marché de l'emploi	DEMANDE		ENTREE		SORTIE	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Demandeur d'emploi	19	27%	41	59%	40	57%
<i>Indemnisé</i>	3	4%	6	9%	4	6%
<i>Non indemnisé</i>	14	20%	30	43%	32	46%
<i>Non inscrit</i>	2	3%	2	3%	3	4%
<i>Information non renseigné</i>	0	0%	3	4%	1	1%
En emploi	8	11%	18	26%	17	24%
<i>CDI</i>	0	0%	2	3%	1	1%
<i>CDD</i>	5	7%	5	7%	5	7%
<i>Contrat aidé ou de professionnalisation</i>	1	1%	2	3%	3	4%
<i>Intérim</i>	1	1%	4	6%	5	7%
<i>Saisonnier</i>	1	1%	2	3%	2	3%
<i>Apprenti</i>	0	0%	2	3%	1	1%
En formation	3	4%	3	4%	4	6%
Inactif	40	57%	7	10%	8	11%
Retraité	0	0%	1	1%	1	1%
Ensemble	70	100 %	70	100 %	70	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019 : SISIAO Insertion

Entre la demande SIAO et l'entrée dans un dispositif SIAO :

On observe une évolution importante des situations entre la demande SIAO et l'entrée dans un dispositif avec une forte augmentation de la part des ménages en emploi (11 % au moment de la demande SIAO contre 26 % au moment de l'entrée).

Sur les 8 ménages en emploi au moment de la demande, 5 étaient encore en emploi au moment de l'entrée dans un dispositif. Les 3 autres étaient demandeurs d'emploi (1 indemnisé et 2 non indemnisés).

Pour les 13 nouveaux ménages en emploi (18 ménages moins 5 ménages) au moment de l'entrée dans un dispositif, 3 étaient demandeurs d'emploi au moment de la demande (2 non indemnisés et 1 non inscrit), 8 étaient inactifs et 2 en formation.

On observe également des ménages en CDI au moment de l'entrée (2 ménages) alors qu'il n'y en avait aucun au moment de la demande.

On peut également noter une augmentation des demandeurs d'emploi indemnisés entre la demande et l'entrée (+3 ménages pour arriver à 6).

Enfin, lorsqu'on s'intéresse à la formation, on note une stabilité du nombre de ménages en formation entre la demande et l'entrée (3 ménages). Par contre, il est intéressant de constater que pour les 3 ménages en formation au moment de la demande, 2 avaient trouvé un emploi au moment de leur entrée.

Ainsi les 3 ménages en formation au moment de l'entrée ne l'étaient pas au moment de la demande (2 étaient inactifs et 1 demandeur d'emploi non indemnisé).

Entre l'entrée dans un dispositif SIAO et la sortie du dispositif SIAO :

La répartition des ménages sur le statut en matière d'emploi est quasiment la même entre l'entrée et la sortie (-1 demandeur d'emploi, - 1 ménage en emploi, + 1 ménage en formation et + 1 ménage inactif).

On peut noter la baisse du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés (passage de 6 à 4 entre l'entrée et la sortie).

Sur les 18 ménages en emploi, 13 étaient toujours en emploi à leur sortie de dispositif. Les 5 autres étaient demandeurs d'emploi (dont 1 seul indemnisé).

Pour les 4 nouveaux ménages en emploi au moment de la sortie, 3 étaient demandeur d'emploi au moment de leur entrée et 1 en formation.

Sur les 3 ménages en formation au moment de l'entrée, au moment de la sortie 1 était en emploi, 1 était toujours en formation et 1 était demandeur d'emploi non indemnisé.

LES FREINS CONNEXES A L'INSERTION PROFESSIONNELLE IDENTIFIEES PAR LES STRUCTURES AU MOMENT DE L'ENTREE DANS UN DISPOSITIF SIAO

Note méthodologique :

Dans le cadre du recueil réalisé auprès des structures d'hébergement/logement il a été demandé aux structures d'indiquer jusqu'à trois freins connexes identifiées susceptibles de freiner l'insertion professionnelle. Cela signifie qu'un même ménage peut être présent plusieurs fois (jusqu'à trois fois).

Les freins possibles ont été définies en amont par l'Observatoire social du SIAO afin d'harmoniser les retours des structures. Celles-ci avaient donc le choix dans une liste déroulante comprenant 6 freins différents.

Le taux de retour des structures est de 47 % (335 sur 708 ménages entrés). Ce taux est relativement faible mais nous permet tout de même de dégager des grandes tendances autour des freins à l'insertion professionnelle.

Les ménages pour qui les items liés à l'insertion professionnelle ne sont pas comptabilisés dans l'analyse statistiques. Ainsi de notre base statistique comprend 335 ménages.

I/ L'ensemble des situations

Les freins à l'insertion professionnelle identifiés pour l'ensemble des ménages

Freins identifiés	En nombre	En % (sur 335 ménages)
Maitrise de la langue	112	33 %
Santé, soins	111	33 %
Mobilité, transport	86	26 %
Handicap	32	10 %
Garde d'enfants	32	10 %
Maitrise des outils numériques	12	4 %
Absence de freins connexes	53	16 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Deux freins identifiés par les structures se dégagent : La « maitrise de la langue » et la « santé, soins ». Pour 1 ménage sur 3, ces deux motifs sont identifiés comme un frein à l'insertion professionnelle

On retrouve ensuite un frein autour de la « mobilité ; transport » pour un peu plus d'1/4 des ménages.

On note ensuite 3 freins plus secondaires qui reviennent pour moins d'1 ménage sur 10 :

- Le « Handicap » est un frein pour 10 % des ménages
- La « garde d'enfant » est un frein pour 10 % des ménages
- La « maîtrise des outils numériques » n'est un frein que pour 4 % des ménages

Enfin, on observe que 53 ménages n'ont pas de freins connexes liés à l'insertion professionnelle (soit 16 % des ménages).

Répartition des ménages selon le nombre de freins identifiés

Nombre de freins identifiés	En nombre	En %
0 frein	53	16 %
1 frein	189	56 %
2 freins	83	25 %
3 freins	10	3 %
Ensemble	335	100 %

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

Plus de la moitié des ménages n'ont qu'un frein identifié (56 %).

Pour 28 % des ménages les freins liés à l'insertion professionnelle sont multiples. Cela signifie que dans le cadre d'un éventuel travail d'accompagnement autour de l'insertion professionnelle, les axes à travailler vont être plus nombreux.

II/ Par dispositif

Les freins à l'insertion professionnelle identifiés par dispositif

Freins identifiés	En % du nombre de ménages total par dispositif					
	ALT	ALT Réfugiés	CHRS Bas Seuil	CHRS Stabilisation	CHRS Insertion	CHRS Hors Les Murs
Maitrise de la langue	4%*	80%	0%	26%	36%	14%
Santé, soins	47%	0%	100%	44%	40%	0%
Handicap	4%	0%	0%	8%	10%	43%
Mobilité, transport	33%	39%	0%	10%	35%	14%
Garde d'enfants	16%	2%	0%	8%	12%	0%
Maitrise des outils numériques	4%	0%	0%	0%	4%	0%
Absence de freins connexes	16%	12%	0%	23%	15%	29%

Freins identifiés	En % du nombre de ménages total par dispositif				
	FJT	IML / Sous-Location	Pension de Famille	Résidence Accueil	Résidence sociale
Maitrise de la langue	0%	34%	0%	0%	100%
Santé, soins	0%	23%	85%	33%	0%
Handicap	0%	5%	23%	78%	0%
Mobilité, transport	33%	26%	4%	11%	0%
Garde d'enfants	0%	16%	0%	0%	10%
Maitrise des outils numériques	0%	10%	4%	0%	0%
Absence de freins connexes	67%	19%	12%	0%	0%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

* Note de lecture : Sur le dispositif ALT, 4 ménages sur 100 ont un frein connexe à l'insertion professionnelle autour de la maîtrise de la langue au moment de leur entrée.

Les colonnes en orange signifient que le nombre de ménages totaux est inférieur à 10 sur le dispositif (FJT, CHRS Bas Seuil, CHRS Hors Les Murs et Résidence Accueil) ou que le taux de non communiqué est trop important pour permettre une analyse (Résidence Sociale).

ALT : Pour les ménages entrés en ALT, on observe une part significative, et plus importante que pour la grande majorité des dispositifs, de ménages ayant un frein « santé, soins » (47 %). Le frein « garde d'enfant » est également surreprésenté par rapport aux autres dispositifs (16 % contre 10 % pour l'ensemble des ménages). Cela peut s'expliquer par la part importante de ménages avec enfant dans ce dispositif.

ALT Réfugiés : Pour l'ALT Réfugiés, et de manière logique, la « maîtrise de la langue » constitue un frein pour 8 ménages entrés dans ce dispositif sur 10. Le frein « mobilité, transport » est également surreprésenté par rapport à l'ensemble des ménages (39 % contre 26 % pour l'ensemble des ménages).

CHRS Stabilisation: Dans ce dispositif, la part des ménages n'ayant pas de freins est plus importante que pour les autres dispositifs (hormis le Bas Seuil et le Hors les Murs mais sur un très faible nombre de ménages). En effet, près d'1/4 des ménages n'ont pas de freins contre seulement 16 % pour l'ensemble des publics.

Le frein « santé, soin » occupe une place prépondérante dans ce dispositif (44 % contre 33 % pour l'ensemble des ménages).

CHRS Insertion : Pour ce dispositif on retrouve une répartition des freins proche de celle observé pour l'ensemble des ménages. Par rapport à la stabilisation, on note une part du frein « santé, soin » légèrement moins importante (- 4 point de %) et une part du frein « maîtrise de la langue » légèrement plus importante (+4 points de %).

IML/Sous-Location : Comme pour l' ALT et en raison du nombre important de ménages avec enfant dans ce dispositif, le frein « garde d'enfant » est également surreprésenté par rapport aux autres dispositifs (16 % contre 10 % pour l'ensemble des ménages).

C'est également le dispositif où l'on retrouve la part la moins importante (si l'on excepte les dispositifs avec très peu d'entrées) de ménages ayant un frein « santé, soin » (23 % contre 33 % pour l'ensemble des ménages).

Pension de Famille et Résidence Accueil : Logiquement pour ces deux dispositifs, les freins à l'insertion professionnelle sont principalement la « santé, soin» (85 % en Pension de Famille) et le « Handicap » (78 % en Résidence Accueil).

CHRS Bas-Seuil, Hors Les Murs, FJT et Résidence Sociale : Pour le CHRS Bas-Seuil, Hors Les Murs, FJT, les volumes des ménages sont trop faibles pour être analysés. Pour la Résidence Sociale, le taux de « non renseigné » est très important (85 %) et ne nous permet pas d'analyse.

III/ Par composition familiale

Les freins à l'insertion professionnelle identifiés par composition familiale

Freins identifiés	En % du nombre de ménages total par composition familiale					
	Femme seule	Homme seul	Femme seule avec enfant(s)	Homme seul avec enfant(s)	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)
Maitrise de la langue	18%*	37%	37%	0%	44%	39%
Santé, soins	51%	34%	20%	29%	22%	11%
Handicap	13%	12%	2%	0%	0%	6%
Mobilité, transport	22%	26%	28%	14%	56%	22%
Garde d'enfants	0%	0%	48%	14%	0%	28%
Maitrise des outils numériques	0%	2%	7%	0%	0%	22%
Absence de freins connexes	15%	18%	9%	43%	0%	17%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

* Note de lecture : 18 femmes seules sur 100 ont un frein connexe à l'insertion professionnelle autour de la maîtrise de la langue au moment de leur entrée

Les colonnes en orange signifient que le nombre de ménages totaux est inférieur à 10.

Femmes seules : Pour cette composition familiale, on observe une surreprésentation très importante du frein « santé, soin » avec plus d'1 femme sur 2 ayant ce frein (33 % pour l'ensemble des ménages)

Hommes seuls : Pour cette composition familiale on retrouve une répartition des freins proche de celle observée pour l'ensemble des ménages.

C'est également la composition pour laquelle les ménages n'ayant pas de freins est la plus importante : 18 %.

Femmes seules avec enfant(s) : La garde d'enfant constitue le frein le plus fréquent pour les femmes seules avec enfants(s) : près d'1 ménage sur 2 (contre seulement 10 % pour l'ensemble des ménages).

Couples avec enfant(s) : La garde d'enfant est également un problème significatif pour 28 % des couples avec enfant (s).

Les ménages de cette composition familiale rencontrent plus fréquemment que les autres compositions un frein lié à la « maîtrise de la langue » (39 % contre 33 % pour l'ensemble des ménages).

Hommes seuls avec enfant(s) et couple sans enfant : Pour les hommes seuls avec enfant(s) et les couples sans enfant(s) les volumes des ménages sont trop faibles pour être analysés et comparés.

IV/ Par tranche d'âges

Les freins à l'insertion professionnelle identifiés par tranche d'âges

Freins identifiés	En % du nombre de ménages total par tranche d'âges			
	18 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus
Maitrise de la langue	32%*	43%	16%	15%
Santé, soins	28%	27%	47%	54%
Handicap	12%	7%	15%	0%
Mobilité, transport	35%	26%	20%	15%
Garde d'enfants	16%	13%	0%	0%
Maitrise des outils numériques	0%	3%	8%	0%
Absence de freins connexes	16%	15%	16%	23%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

* Note de lecture : 32 ménages âgés de 18 à 24 ans sur 100 ont un frein connexe à l'insertion professionnelle autour de la maîtrise de la langue au moment de leur entrée

Les colonnes en orange signifient que le nombre de ménages totaux est inférieur à 10.

18 à 24 ans : Pour cette tranche d'âge, on peut noter la surreprésentation du frein « mobilité, transport » avec 35 % de ménages rencontrant ce frein l'insertion professionnelle (26 % pour l'ensemble des ménages). Ce frein constitue d'ailleurs le premier frein pour cette tranche d'âge.

La garde d'enfant est également surreprésentée avec 16 %. C'est également la tranche d'âge rencontrant ce frein le plus fréquemment.

On retrouve également une part non négligeable (12 %) de jeunes ayant pour frein le « handicap »

25 à 44 ans : Pour les 25 à 44 ans, on note le poids du frein « maîtrise de la langue » : 43 % (contre 33 % pour l'ensemble des ménages). C'est relativement logique puisque c'est dans cette tranche d'âge qu'on retrouve la part des publics réfugiés la plus importante.

45 à 59 ans : La « santé, soins » apparaît comme un frein majeur pour les 45 à 59 ans puisque près d'un ménage sur 2 rencontre ce frein (47 % contre 33 % pour l'ensemble des ménages). C'est également la tranche d'âge pour laquelle le frein « handicap » est la plus importante (15 %)

60 ans et plus : Pour cette tranche d'âge deux éléments sont à souligner :

- Le poids du frein « santé, soins » (54 % des ménages rencontrent ce frein)
- Les 60 ans et plus ont plus souvent que les autres tranches d'âge une absence de freins à l'insertion professionnelle (23 % contre 16 % pour l'ensemble des ménages).

V/ Par territoire

Les freins à l'insertion professionnelle identifiés par arrondissement

Freins identifiés	En % du nombre de ménages total par arrondissement			
	Angers	Cholet	Saumur	Segré
Maitrise de la langue	36%*	32%	25%	29%
Santé, soins	31%	33%	48%	14%
Handicap	5%	23%	8%	14%
Mobilité, transport	23%	28%	37%	14%
Garde d'enfants	9%	8%	15%	0%
Maitrise des outils numériques	5%	0%	2%	14%
Absence de freins connexes	17%	14%	12%	29%

Source : Recueil auprès des structures d'hébergement du 49 en 2018 et 2019

* Note de lecture : 36 ménages entrés sur un dispositif SIAO de l'arrondissement d'Angers sur 100 ont un frein connexe à l'insertion professionnelle autour de la maîtrise de la langue au moment de leur entrée

Les colonnes en orange signifient que le nombre de ménages totaux est inférieur à 10.

Angers: Le frein « maîtrise de la langue » est plus souvent présent que sur les autres territoires (36 %).

C'est le territoire sur lequel on retrouve la part des ménages n'ayant pas de freins à l'insertion professionnelle la plus importante : 17 % (hormis l'arrondissement de Segré mais sur un faible nombre de ménages).

Cholet : Sur Cholet, la particularité est de retrouver une part des ménages ayant le frein « handicap » nettement supérieur aux autres arrondissements (23 % contre 10 % pour l'ensemble des ménages). Cette part peut s'expliquer en partie par un poids important des dispositifs Résidence Accueil et Pension de Famille.

Saumur : Sur Saumur, on retrouve 3 freins surreprésentés par rapport aux autres arrondissements :

- « Santé, soin » avec 48 % des ménages (33 % pour l'ensemble des ménages)
- « Mobilité, transport » avec 37 % des ménages (26 % pour l'ensemble des ménages)
- La « garde d'enfant » avec 15 % des ménages (10% pour l'ensemble des ménages)

Saumur est le territoire où l'on retrouve la part des ménages n'ayant pas de freins à l'insertion professionnelle la plus faible (12 % contre 16 % pour l'ensemble du département).

Segré : Pour l'arrondissement de Segré, le volume des ménages est trop faible pour être analysé et comparé.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

Après une année 2018 consacrée à l'amélioration de la collecte de l'information sur la thématique, un calendrier des publications autour de l'insertion professionnelle a été défini. La première étude (*Etude, Insertion professionnelle, caractéristiques et orientations des demandeurs SIAO en 2018*) avait pour but de construire un premier état des lieux des ménages effectuant une demande SIAO au regard de l'insertion professionnelle, des caractéristiques et de leur orientation.

La deuxième étude (celle-ci) nous a permis d'appréhender plus finement les situations en matière d'insertion professionnelle des ménages passés par un dispositif SIAO et les dynamiques observées durant les parcours. Ce travail permettra de nourrir les réflexions du SIAO et de ses membres autour des liens avec l'insertion professionnelle dans les prochaines années.

Enfin, à partir de 2020, l'insertion professionnelle sera une des thématiques intégrées dans les différentes publications de l'Observatoire Social (notamment le Tableau de Bord annuel). Les données étudiées seront centrées sur les items liés à l'insertion professionnelle au moment de la demande recueillie à partir du SISIAO (sur le modèle de l'étude 1 : *Etude, Insertion professionnelle, caractéristiques et orientations des demandeurs SIAO en 2018*).



SIAO 49

Réseau Hébergements & Logements Temporaires
Coordination - Orientation - Observatoire

SIAO49

Service Intégré d'Accueil et d'orientation
du Maine-et-Loire

57 rue du Maréchal Juin

49000 Angers

02.41.47.79.11

accueil@siao49.fr

www.siao49.fr